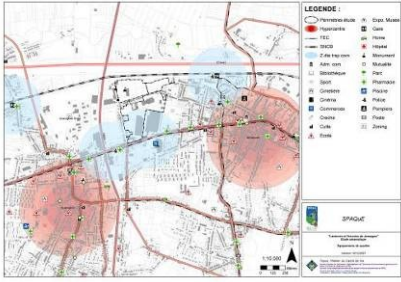

	<p>Esquisse urbanistique d'un site à réhabiliter dans le cadre du plan Marshall pour le compte de la SPAQUE</p>
	<p>Site des «Laminoirs, Forges et Verrerie de Jemappes» (Mons) (Prov. du Hainaut, B)</p>
	<p>Etude de faisabilité visant à évaluer la faisabilité de réurbanisation de zones très hautement polluées et d'en fixer les conditions.</p>

	<p>Gembloux (Prov. Namur, B)</p>
	<p>Elaboration du dossier préparatoire à la réalisation d'un nouvel Hôtel de Ville pour Gembloux.</p>
	<p>Cadrage des besoins communaux dans une vision intégrée et représentative de la ville :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des indicateurs démographiques, sociaux, économiques. • Justification du choix du site selon une vision historique et patrimoniale. • Evaluation des enjeux fonciers. • Détermination des critères urbanistiques et architecturaux à respecter dans le cadre d'une mise en valeur patrimoniale du centre ancien. • Détermination des performances à respecter dans un souci de haute qualité environnementale. • Estimation budgétaire. • Pré-montage opérationnel.

RAVeL : Réseau autonome de voies lentes.
 "RAVeL est une expression spécifique à la Wallonie. Au niveau international on parle de voies vertes, vias verdes, greenways."

DGATLP et MWET, ligne RAVeL : Chimay, Abbaye de Scourmont, Frontière Française, 1999.

DGATLP et MWET, ligne RAVeL : Strée à FroidChapelle, 1998.

DGATLP et MWET, ligne RAVeL : St-Aubin à Ermeton sur Biert, 1998.

Etudes urbanistiques visant à concilier la traversée d'une route régionale dans une agglomération en prenant en compte divers critères : visibilité, sécurité, lisibilité, confort et qualité de l'espace partagé.

MWET, Dir. Namur, Traversées d'agglomération de Gembloux, 1997.

MWET, Dir. Namur, Traversées d'agglomération de Mazy, 1996.

